

Département du Gers
SIEBAG – Nombres de membres: 47
Afférents au Comité Syndical: 47
Présents: 24
Qui ont pris part à la délibération: 24

Date de convocation : 25/07/2025

Séance du mardi 5 août 2025 à 20 h 30 à RISCLE.

PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL DU MARDI 5 AOUT 2025

Présents : BASTROT P-BUFFALAN JL-BUREAU B-CAPBERN P-COURALET C-CUVELLIER C-DARTIGUES P-DEHEZ G-PRIOZEAU B-JUSTRABO N-FOUGEROUSE F-LALANNE G-LANGLADE C-LECERF M-MASSARROTO S-NABOS C-PEFFAU P-REON E-RIGAIL K-ROMAN C-SAINT-ORENS H-SOULE J-VINCENT C-LACOSTE D-

Absents ou excusés : BECARD N-BOUCHET F-BOURGES L-BRUMONT J-CORDONNIER C-CORNU F-DUFFER S-FARBOS F-FITAN G-FORT C-GARRALON H-JEGUN C-JOYE M-LABORDE S-LAGO G-LAPASSADE B-LARTIGOLLE M-LUMBROSO Y-MINGELLE JM-MINVIELLE S-PARGADE A-RANDAZZO C-RIBAUT P-SARNIGUET C-VAN DE CASTEELE L-VIDAL C-WAUTERS B-

Secrétaire de séance : SAINT ORENS Hervé

ORDRE DU JOUR

- ✓ Approbation du procès-verbal de la séance du 23/04/2025
- ✓ Demande d'adhésion du SIAEP Monguilhem-Toujouse-Mormes au SIEBAG
- ✓ Assainissement Barcelonne du Gers
- ✓ Monomères de chlorure de vinyle (CVM)
- ✓ Questions diverses

1) **Approbation du procès-verbal de la séance du 23/04/2025**

Il est proposé au Conseil d'approuver le procès-verbal de la séance du 23 avril 2025.

Le conseil syndical approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 23/04/2025.

Votes :

POUR :24

CONTRE :0

ABSTENTION :0

2) **Demande d'adhésion du SIAEP Monguilhem-Toujouse-Mormes au SIEBAG**

Le 10 avril 2025, le SIAEP Monguilhem-Toujouse-Mormes (SIAEP MTM) a délibéré pour demander son adhésion au SIEBAG.

Conformément à la procédure réglementaire, il appartient au Conseil Syndical de se prononcer sur cette demande sur la base de la note d'incidence jointe à la présente convocation (document 1).

Cette note ne relève pas de problèmes majeurs pouvant s'opposer techniquement ou économiquement à la demande du SIAEP MTM. Le seul élément négatif est la présence de nombreuses conduites en éternit.

En cas d'avis favorable, le SIEBAG demandera à ses membres de délibérer conformément aux règles de modifications statutaires.

Le conseil syndical approuve la proposition à la majorité.

Votes :

POUR :23

CONTRE :0

ABSTENTION :1

3) **Assainissement de Barcelonne du Gers**

Le programme de réhabilitation des réseaux de Barcelonne du Gers avait été approuvé par le comité syndical et soumis à l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Pour rappel, ce programme est communiqué en pièce jointe (document 2). Afin de lancer la première tranche de travaux, il est proposé au Conseil d'autoriser M. le Président :

- à consulter pour attribuer le marché de maîtrise d'œuvre du programme (estimé à 61 000 €)
- à consulter pour attribuer la première tranche de travaux (estimé à 47 000 €)
- à finaliser les demandes de subventions dans les formes demandées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Considérant les montants engagés, il est proposé au Conseil de modifier la liste des investissements inférieurs à 90 000 €

Le conseil syndical vote à l'unanimité les propositions.

Votes :

POUR :24

CONTRE :0

ABSTENTION :0

4) Monomères de chlorure de vinyle (CVM)

Le SIEBAG a mis en œuvre un programme de suivi des CVM. Le document 3 récapitule les résultats de ce suivi, résultats qui sont détaillés en conseil.

Le secrétaire de séance

Hervé St ORENS

Le Président

Jean-Luc BUFFALAN



Syndicat Intercommunal des Eaux
du bassin de l'Adour Gersois
134 Route d'Aquitaine - BP 15 32400 RISCLE
Tél. 05 62 69 84 22 - contact@siebag.fr
www.siebag.fr